



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

Côte d'Ivoire

Question au Gouvernement n° 8

### Texte de la question

#### SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE

**M. le président.** La parole est à Mme Françoise de Panafieu, pour le groupe UMP.

**Mme Françoise de Panafieu.** Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, depuis le 19 septembre, la Côte d'Ivoire est confrontée à une insurrection militaire qui a déjà fait plusieurs centaines de morts. Dimanche dernier, les dirigeants de la communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest ont décidé la mise en place d'une médiation pour relancer le dialogue et envisager l'envoi d'une force de paix.

Vous avez indiqué que, dans cette crise, la France avait deux priorités : la protection de ses ressortissants et la stabilisation du continent africain. C'est d'ailleurs dans cet état d'esprit qu'elle appuie la médiation africaine.

Pourriez-vous faire le point sur cette situation conflictuelle qui nous préoccupe tous sur les bancs de cette assemblée et qui touche un pays qui nous est cher ?

Par ailleurs, ne pensez-vous pas que, pour construire une relation durable et cohérente avec ce pays comme avec l'ensemble du continent africain, notre action, notamment dans le domaine de l'aide au développement, doit s'inscrire au-delà des seules relations franco-ivoiriennes, dans un contexte africo-européen ?

*(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

**M. Dominique de Villepin**, ministre des affaires étrangères. Madame la députée, vous avez raison, la situation à laquelle nous sommes confrontés en Côte d'Ivoire est difficile. Il y a, bien sûr, des facteurs anciens : le facteur ethnique, le facteur religieux, l'évolution économique avec la dégradation des cours du café et du cacao et la crise du coton, une instabilité politique depuis la mort du président Houphouët Boigny.

Mais à cela s'ajoutent des facteurs nouveaux. Tout d'abord, la pression démographique dans le Nord est aggravée par les débats autour de l'ivoirité et de la loi foncière. L'instabilité régionale est renforcée par d'autres conflits, ceux de la rivière Mano ou les luttes d'influence régionales. Mais, surtout, un phénomène se développe en Afrique comme ailleurs dans le monde : c'est la libre circulation des hommes, des soldats, des armes et des capitaux. J'ai pu le constater, il y a quelques jours, dans la région des Grands Lacs.

Face à cette situation, le Gouvernement s'est fixé trois objectifs. Le premier, c'est la sécurité de la communauté française - vous savez que 25 000 Français vivent en Côte d'Ivoire - mais aussi celle des ressortissants étrangers. C'est pour cela que nous avons organisé l'évacuation des Français et des ressortissants étrangers à Bouaké et à Korhogo.

Le deuxième objectif, c'est de maintenir l'unité et la souveraineté de la Côte d'Ivoire, et de préserver la stabilité

de la région. C'est pourquoi nous avons répondu favorablement aux demandes présentées par le président démocratiquement élu Laurent Gbagbo, concernant les besoins logistiques et d'équipement.

Le troisième objectif, vous l'avez dit, c'est l'appui à la médiation africaine. Les pays de la CEDEAO se sont réunis dès dimanche à Accra. Ils ont décidé de mettre en place un groupe de contact, un groupe de médiation, et nous soutenons cette initiative. Nous appuierons également, le cas échéant, la constitution d'une force de paix.

Vous avez raison de rappeler que la France doit agir en liaison avec l'ensemble de ses partenaires, et c'est ce que nous faisons. J'étais hier à Bruxelles, au conseil des Affaires générales, où la France a incité ses partenaires à se mobiliser pour encourager les efforts régionaux qui sont d'ores et déjà engagés.

Dans cette crise, comme dans toutes les crises africaines, nous sommes fidèles à trois grands principes. Le premier, c'est l'esprit de responsabilité. Si l'Afrique est au cœur des préoccupations de la communauté internationale, c'est depuis plusieurs mois grâce à la France : sommet de Monterey, sommet de Kananaskis, sommet de Johannesburg, réunion de l'Assemblée générale des Nations unies, grâce à l'action du Président de la République. Le deuxième grand axe, c'est la solidarité, et l'augmentation de l'aide publique au développement décidée par le Gouvernement témoigne de cet engagement.

**M. le président.** Monsieur le ministre, s'il vous plaît !

**M. le ministre des affaires étrangères.** Le troisième axe, c'est le partenariat qui se traduit par la volonté d'intensifier notre présence et notre action pour développer notre capacité à répondre aux demandes des pays africains. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

>

## Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise de Panafieu](#)

**Circonscription :** Paris (16<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 8

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

**Date(s) clé(e)s**

**Question publiée le :** 2 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 octobre 2002